



Sion, Rue de Lausanne

Fouilles d'urgence

Suivi archéologique des travaux de réfection de la
chaussée et des canalisations

septembre - octobre 2009 / février - juin 2010

Alessandra Antonini
Marie-Paule Guex

Février 2011

Sion, rue de Lausanne

Fouilles d'urgence

Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations
septembre à octobre 2009, février à juin 2010

Rapport de février 2011

Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex

Tables de matières

I Circonstances

- 1.1 Cadre général des travaux archéologiques
- 1.2 Déroulement des travaux

II Quelques jalons historiques

- 2.1 Le quartier au sud de la rue de Conthey
- 2.2 Le percement de la rue de Lausanne

III Constats archéologiques

- 3.1 Vestiges de bâtiments et d'enclos démolis en 1840
 - *Bâtiment 1 : maison d'habitation avec cave*
 - *Bâtiment 2 : maison d'habitation avec deux caves contiguës*
 - *Bâtiment 3 : bâtiment sans cave (grange ?)*
 - *Espace 1 : jardin*
 - *Espace 2 : jardin*
 - *Bâtiment 4 : maison médiane située entre les rues St-Théodule et Supersaxo*
 - *Bâtiment 5 : maison sud située entre les rues St-Théodule et Supersaxo*
- 3.2 Le mur d'enceinte et le mur de contrescarpe
- 3.3 Vestiges d'un ancien réseau d'égouts maçonnés
- 3.4 Les vestiges de bâtiments déjà disparus avant 1840
 - *Sous le bâtiment 2 (Bât 2)*
 - *Sous le bâtiment 3 (Bât 3)*
 - *Sous la ruelle entre les deux jardins (Esp 1 et 2)*
 - *Sous le jardin occidental (Esp 2)*
 - *Sous la rue St-Théodule*

IV Bibliographie

V Documentation graphique

Figures 1 à 35

VI Annexes

- 1 Plan des vestiges
- 2 Liste des unités de terrain

Remerciements

- Au Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, en particulier à François Wiblé, archéologue cantonal.
- Aux différents responsables communaux, en particulier à Georges Joliat, ingénieur et à Christian Balet, surveillant des travaux publics.
- A Bertrand Granges, ingénieur responsable du projet de la rue de Lausanne.
- A Rohan Dubuis, conducteur des travaux, aux machinistes et ouvriers de l'entreprise Implenla, ainsi qu'aux différents corps de métier pour leur collaboration sur le chantier de la rue de Lausanne.

I Circonstances

Fiche technique

Sion VS, district de Sion

Rue de Lausanne et les ruelles perpendiculaires St-Théodule et Supersaxo

Coordonnées : 593'855 / 120'085. Altitude : 509,50 à 514.00 m.

1.1 Cadre général des travaux archéologiques

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA), sur demande de l'archéologue cantonal François Wiblé, pour assurer le suivi archéologique des travaux d'assainissement de la rue de Lausanne, secteur situé dans le périmètre sensible de la vieille ville. Il s'agissait de profiter de la réfection de la chaussée et du remplacement de conduites (notamment de la pose d'un nouvel égout collecteur), pour repérer et documenter les vestiges archéologiques conservés dans le sous-sol.

L'analyse archéologique a été soumise aux conditions difficiles d'une fouille d'urgence en milieu urbain où corps de métier, commerçants et piétons doivent cohabiter. Ces difficultés ont été accrues par une intervention fractionnée en de nombreuses étapes de travail et strictement limitée aux sondages ouverts pour les besoins des ingénieurs. Notre intervention a porté sur le repérage des fondations appartenant aux édifices démolis lors de l'ouverture de la rue de Lausanne au milieu du XIX^e s., et des vestiges du réseau urbain antérieur au XVII^e siècle. A la hauteur du bâtiment de l'édilité, l'accent a été mis sur le repérage du mur d'enceinte et du fossé.

Les travaux effectués à la rue de Lausanne et les ruelles latérales St-Théodule et Supersaxo s'inscrivent dans le projet de rénovation des voiries et des canalisations de la vieille ville. Les observations archéologiques documentées lors de ces travaux viennent ainsi compléter l'étude des places du Midi et des Tanneries (2003-2004)¹, de la rue du Rhône (2004-2005)², de la rue des Remparts (2006)³ et du Grand-Pont (2007-2008)⁴. Les travaux de la rue de Lausanne ont permis d'enrichir nos connaissances de l'évolution de la ville, ils n'ont cependant pas permis de repérer le mur d'enceinte, situé près d'un carrefour où le sous-sol a été particulièrement perturbé.

1.2 Déroulement des travaux

Les travaux d'assainissement se sont déroulés sur deux années, touchant d'abord la moitié est (haute) de la rue de Lausanne, puis sa moitié ouest, jusqu'aux abords de la place de la Planta. Ensuite, les ruelles latérales St-Théodule et Supersaxo ont été ouvertes jusqu'à la hauteur de la rue de Conthey.

Les travaux de la **rue de Lausanne** ont débuté le 17 septembre 2009 par la surveillance de la tranchée profonde au milieu de la chaussée, où l'égout a été remplacé dans un premier temps sur le tronçon entre la pharmacie Fasmeyer (r. de Lausanne 21) et le Grand-Pont. Cette étape s'est achevée fin octobre. Le 22 février 2010, les travaux ont repris par le remplacement du collecteur sur le tronçon entre la rue de la Dent Blanche et la pharmacie Fasmeyer.

¹ A. ANTONINI, P. GIBUT, O. PACCOLAT (TERA sàrl.), *Place du Midi – Place des Tanneries. Surveillance archéologique en 2003 et 2004*, Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2004.

² A. ANTONINI, P. GIBUT, M.-P. GUËX (TERA sàrl.), *Sion, Rue du Rhône. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations en 2004 et 2005*. Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2007.

³ A. ANTONINI, M.-P. GUËX (TERA sàrl.), *Sion, Place et rue des Remparts, vestiges médiévaux et romains, 2006*. Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2009.

⁴ A. ANTONINI, M.-P. GUËX (TERA sàrl.), *Sion, rue du Grand-Pont. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, d'octobre à décembre 2007, et de février à mai 2008*. Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2008.

Les vestiges repérés dans les tranchées offrent une vision ponctuelle de l'état des maçonneries encore conservées dans le sous-sol. Nos interventions ont dû en effet se limiter à la surface et à la profondeur des tranchées nécessaires à l'assainissement de la rue. Aucune excavation n'a été agrandie pour suivre le tracé d'un mur, ou approfondie pour vérifier la présence d'un sol supposé.

- La tranchée ouverte au milieu de la chaussée pour le remplacement de l'égout (= tranchée du collecteur) avait une profondeur d'env. 2.60 m et une largeur d'env. 1.00 m : elle était propice à la découverte d'anciens vestiges dans les profils. Les nombreux vestiges apparus confirment que le sous-sol voisin doit continuer à faire l'objet d'une surveillance lors de futures interventions en profondeur.

- La tranchée ouverte pour remplacer les conduites d'eau, électricité et téléphone était moins profonde (env. 1.40 m) ; elle se situe au sud de la tranchée du collecteur. La surface entre cette tranchée et le bord sud de la rue n'a pas été ouverte pour démonter les anciennes conduites. La vision des quelques vestiges apparus à cette profondeur s'est limitée à des petites surfaces.

- Pour le nouveau revêtement de la chaussée, la rue a été dégrappée sur toute sa surface, sur une profondeur d'environ 0.80 m. Aucun vestige n'est apparu à cette profondeur.

Les deux **ruelles St-Téodule et Supersaxo** ont été ouvertes en juin 2010, une fois que l'assainissement de la rue de Lausanne a été terminé. Après ces derniers travaux, une surveillance des deux ruelles en aval de la rue de Conthey ne nous semble plus justifiée.

L'intervention archéologique a été placée sous la responsabilité de A. Antonini (direction et coordination), les travaux de fouille et de documentation archéologiques ont été effectués par J.-C. Moret, M.-P. Guex, F. Maret (archéologues), M. Gex (fouilleur spécialisé), R. Berger (apprenti technicien de fouille) et M. de Morsier (dessinatrice).

La documentation archéologique comprend un plan général des vestiges (annexe 1 : plan), la description des vestiges (annexe 2 : Liste des unités de terrain) et leur documentation photographique. Une liste des photos n'a pas été établie : les prises de vue numériques sont rassemblées dans un dossier spécifique (rL_Photonum 2009_2010) et regroupées par unité de terrain. Aucun relevé de type pierre à pierre n'a été réalisé sur le terrain : le positionnement des vestiges a été effectué au bureau, sur la base des croquis métrés relevés sur le terrain.

Le rapport présenté ici donne un bilan des découvertes archéologiques effectuées à la rue de Lausanne et les rues latérales de St-Théodule et de Supersaxo. L'interprétation des vestiges se base sur les publications de Dubuis et Lugon consacrées à l'*Inventaire topographique des maisons de la ville de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles*⁵ et à l'évolution de la ville⁶ ainsi que sur les différentes représentations graphiques de la ville.

⁵ François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Vallesia* XXXV, 1980, 127-436. (cité DUBUIS, LUGON 1980).

⁶ *La part du feu 1788 – 1988 : urbanisme et société après le grand incendie*, Musée cantonal des Beaux-Arts, Eglise des Jésuites, Grenette, 1988 – 1989. (cité LA PART DU FEU 1988).

II Quelques jalons historiques

2.1 Le quartier au sud de la rue de Conthey

Plusieurs vestiges préhistoriques ont été mis au jour de part et d'autre de la rue de Lausanne au fil des chantiers de la fin du XIX^e et du XX^e siècle⁷. En outre, des ruines d'époque romaine ont été découvertes en amont, sous l'église St-Théodule (des thermes) et en aval, sous la place des Remparts (un tronçon de route).

Au Moyen-Âge, le secteur de la rue de Lausanne a changé plusieurs fois de fonction par rapport à la ville fortifiée. Selon l'hypothèse retenue aujourd'hui, il se situait d'abord à l'extérieur de l'enceinte qui, dès la fin du XIII^e ou début du XIV^e siècle, englobait le quartier ecclésiastique de la cathédrale (3^e enceinte). Ce n'est qu'à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle qu'il semble avoir été englobé dans l'enceinte de la ville (4^e enceinte). Cette dernière extension des murailles visait sans doute à englober le faubourg qui s'était formé à l'extérieur des fortifications, le long de la route (l'actuelle rue de Conthey) menant à une ancienne porte s'ouvrant peut-être dans l'axe du Grand-Pont. Lors d'une étape de renforcement du système défensif, au cours de la deuxième moitié du XV^e ou au début du XVI^e siècle, les murs d'escarpe et de contrescarpe délimitant le fossé ont été construits⁸.

Au XVII^e et XVIII^e siècle, le quartier traversé par l'actuelle rue de Lausanne avait une vocation rurale, comprenant notamment des surfaces cultivées (jardins et vergers clôturés) et des bâtiments utilitaires. Des maisons d'habitation sont uniquement signalées à proximité du croisement des rues du Grand-Pont, de la Porte-Neuve (ancienne rue des Vaches) et du Rhône (fig. 1 à 5).

Quant aux ruelles de St-Théodule et de Supersaxo, les anciens plans de la ville et les gravures montrent qu'il s'agit d'anciennes voiries bordées dans leur partie nord, par les maisons d'habitations qui bordent la rue de Conthey et dans leur partie sud, par des jardins et des bâtiments utilitaires.

L'aspect du quartier ne semble guère changer jusqu'au début du XIX^e siècle, d'autant plus que l'incendie de 1788 ne l'a pas touché. Mais ce désastre a favorisé l'avancement de l'ambitieux projet des autorités de rendre la ville plus salubre et plus belle, en élargissant et rectifiant les rues.

2.2 Le percement de la rue de Lausanne

Cette nouvelle vision d'urbanisme visant à aérer la ville et lui donner un aspect moderne touche toute la partie occidentale de la ville. Le fossé est le premier élément des fortifications qui disparaît des plans topographiques de Sion. En 1806, une promenade bordée de tilleuls et de marronniers a été aménagée sur le grand terrain vague qui longe la face extérieure de l'enceinte, entre les portes de Loèche et de Savièse⁹. Dans le secteur de la rue des Remparts, le fossé est comblé après 1813 (il est encore dessiné sur le plan fig. 4)¹⁰. C'est dans cet esprit d'ouverture que la porte de Conthey et l'enceinte occidentale sont démolies en 1838¹¹ d'une part, pour rendre plus fluide le transit à travers la ville et d'autre part, pour embellir la ville tout en profitant de construire avec le couvent des sœurs ursulines (1838-39) et le palais épiscopal (1838-1839) deux ouvrages marquant la nouvelle entrée occidentale de la ville¹².

En 1840, lorsque la nouvelle route cantonale est presque terminée, les autorités décident de déplacer l'ancien axe de transit qui passait par l'étroite rue de Conthey et de percer une nouvelle avenue large et rectiligne qui prolonge la route cantonale jusque dans le cœur de la ville pour aboutir au croisement

⁷ Sous l'annexe de l'hôtel des Postes (r. de Lausanne n° 8) en 1856, sous le bâtiment Solioz (Café de Lausanne) en 1859, sous l'hôtel de Torrenté (édilité et police actuellement, n° 23) en 1866, sous le bâtiment de Cocatrix (n° 10) en 1869, sous la place de la Planta en 1980 et sous la place des Remparts en 2006.

⁸ A. ANTONINI, « Espace des Remparts, de l'enceinte médiévale à la zone de rencontre ». *Sedunum Nostrum* 80, 2009, 13-14. DUBUIS, LUGON 1985. LA PART DU FEU 1988, 18-19.

⁹ Dominique STUDER, dans LA PART DU FEU 1988, 90.

¹⁰ INSA 2003, 15.

¹¹ DUBUIS, LUGON 1980, 395, note 349. Dominique STUDER, dans LA PART DU FEU 1988, 99 et 105. Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, 163 et 167. Les autres portes disparaissent avant 1859.

¹² Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, 165 et 170.

des rues du Grand-Pont, du Rhône et de la Porte-Neuve. Après avoir exproprié les surfaces nécessaires dans les quartiers ruraux de *Pratifori* et *Abandonnayas* (pour la plupart des granges, des étables et des jardins clôturés), les travaux commencent le 1^{er} avril 1841. Dès le début, on prévoit une avenue de « vitrine », large, arborisée, bordée de trottoirs et dotée d'un système de canalisations pour les eaux usées. Les commerces produisant des nuisances y sont proscrits : dans les années 1840-41 la ville se dote d'un règlement de police¹³. La nouvelle avenue est terminée en 1855¹⁴.

A la suite du percement de la nouvelle artère de transit, des bâtiments élégants ont été construits de part et d'autre de la rue supprimant peu à peu l'ancien caractère rural du quartier¹⁵. Les transformations commencent dans le secteur oriental de la rue, où d'anciens immeubles avaient dû être démolis pour faire place à la nouvelle chaussée et où l'emplacement stratégique à proximité du Grand-Pont favorisait des réalisations rapides :

- vers 1840 : la construction de l'**Hôtel de la Poste** (r. de Lausanne 4) au centre de l'avenue qui n'était encore qu'un projet, devient emblématique pour l'image « vitrine » qu'on voulait donner à la nouvelle artère principale de la ville ; ici seraient accueillis les futurs hôtes (fig. 8, 10 et 11)¹⁶.

- vers 1843 : la **maison Bonvin** (r. de Lausanne 2) est reconstruite. Le propriétaire reçoit 500 francs de l'Etat en guise d'indemnisation¹⁷.

- vers 1850 : la **maison Calpini-Bonvin et Zenklusen** (r. de Lausanne 11-13) est construite ; le jardin à l'est de ces maisons disparaît en 1936, lors de l'agrandissement du magasin de chaussures¹⁸ (fig. 8 et 11).

- entre 1854 et 1856 : l'ingénieur de Riedmatten édifie la **maison de Lavallaz** (r. de Lausanne 4) pour l'ancien grand châtelain du dizain de Sion, Antoine de Lavallaz ; en face, où anciennement se dressait la maison Bonfantin, la ville aménage une **place publique**¹⁹ (fig. 8).

- entre 1856 et 1857 : l'évolution de la rue se poursuit par la construction de la **maison Rachor** (r. de Lausanne 3, Bagdad Café, ancien café de Genève mentionné en 1878), l'**agrandissement de l'Hôtel de la Poste** par une bâtisse indépendante (r. de Lausanne 8) érigée de l'autre côté de la rue de St-Théodule et l'agrandissement de la **maison Aymon** (r. de la Tour 1, partie centrale datée de 1844-1849²⁰). Le bâtiment de **Cocatrix** (r. de Lausanne 10) a également été construit à cette époque dans la mesure où il figure sur le plan de la ville de 1859 qui représente la rue de Lausanne après les réalisations de la seconde moitié du XIX^e siècle (fig. 6). L'effort des autorités pour rendre attractive la capitale, l'aboutissement de la nouvelle route cantonale et l'arrivée du train à Sion (en 1860) se reflètent directement dans une forte augmentation de la population de la ville durant la période entre 1850 et 1860²¹.

La poursuite des travaux concerne d'anciens édifices utilitaires, dont l'alignement biaisé, vestiges de l'ancien tissu urbain médiéval, n'était plus approprié par rapport à la nouvelle allée.

- en 1859 : la **maison Solioz** (r. de Lausanne 21, fig. 9) remplace le bâtiment qui longe le mur d'un ancien jardin clôturé et qui est encore visible sur les dessins jusqu'en 1859 (fig. 3, 4 et 6). L'emplacement de la nouvelle maison, alignée sur les rues de Lausanne et des Remparts, est imposé par la Commission de Construction de la ville²².

- entre 1866 et 1868 : l'hôtel particulier de **Torrenté** (r. de Lausanne 25, aujourd'hui occupée par l'Edilité) est construit par l'ancien ingénieur cantonal et directeur des travaux de la nouvelle rue de Lausanne²³. Philippe de Torrenté choisit pour sa demeure personnelle une parcelle au carrefour des grandes réalisations de son époque : sa maison forme en effet avec la maison Aymon (1844 et 1849), le couvent des Ursulines (1838-39, dès 1848 Palais de Gouvernement) et l'évêché plus au nord, tous implantés sur l'ancien fossé remblayé, le nouveau front principal de la ville. Après le décès du propriétaire, le bâtiment sert dès 1876 de collège, d'école normale et de musée d'histoire naturelle. En 1891, il est racheté par l'administration fédérale des Postes et en 1937 par la ville (fig. 9).

- en 1868 : l'**entrepôt/magasin de fer Bonvin** (r. de Lausanne 15) est construit (fig. 9). Cette

¹³ TSCHOPP 2001.

¹⁴ INSA 2003, 15 et 34-35. Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, 169 et 174.

¹⁵ Quelques anciennes granges subsistent cachées à l'arrière des bâtiments des rues de la Porte-Neuve, des Remparts et de Lausanne.

¹⁶ INSA 2003, 82.

¹⁷ INSA 2003, 82.

¹⁸ INSA 2003, 80.

¹⁹ INSA 2003, 80, 82.

²⁰ INSA 2003, 96.

²¹ TSCHOPP 2001, 12.

²² INSA 2003, 17 et 80.

²³ INSA 2003, 80-81.

réalisation est soutenue par la ville afin de « faire disparaître les vieilles mesures qui défigurent la rue »²⁴.

Le plan de la ville de 1900 représente la rue de Lausanne après cette deuxième étape de réalisations qui comprend également la disparition de la maison située au sommet des rues de la porte Neuve et du Rhône (r. de Lausanne 1, fig. 7).

Parmi les infrastructures de la rue parfaitement visibles sur les anciennes illustrations, on peut signaler l'aménagement des trottoirs en 1861²⁵ et l'introduction de l'éclairage à gaz en 1868 qui sera remplacé par l'éclairage électrique en 1896²⁶. La plantation d'arbres sur la place de la Planta date de 1882²⁷. Sur la petite place publique en face de l'ancien Hôtel de la Poste (r. de Lausanne 4), une fontaine est aménagée (en 1874), ainsi que la colonne météorologique reçue en cadeau de la Société de musique la Valéria (en 1890, fig. 11)²⁸.

²⁴ INSA 2003, 80.

²⁵ INSA 2003, 80. AC Sion PVCM/2 mai 1861.

²⁶ INSA 2003, 18-19.

²⁷ INSA 2003, 19.

²⁸ INSA 2003, 19 et 80.

III Constats archéologiques

Les vestiges mis au jour sous la rue de Lausanne sont présentés selon le découpage suivant :

- les vestiges des bâtiments et des enclos de jardin figurant sur le plan de 1813 et démolis en 1840, lors de la construction de la rue de Lausanne (chap. 3.1)
- les vestiges appartenant au système défensif de la ville médiévale (chap. 3.2)
- les vestiges d'un ancien réseau d'égouts maçonnés existant avant et conservé après les travaux de la rue de Lausanne (chap. 3.3)
- les vestiges de bâtiments correspondant à un tissu urbain probablement antérieur au XVI^e siècle (chap. 3.4)

3.1 Vestiges de bâtiments et d'enclos démolis en 1840

Sous le tronçon amont de la rue – devant le Bagdad Café (n° 3) et la place du baromètre –, les vestiges sont particulièrement denses. Certains murs apparaissent directement sous le remblai de la chaussée bitumée, d'autres à une profondeur de 1.00 m à 1.50 m. Les murs les plus épais, constituant les fondations d'anciennes façades, ont une face parementée tandis que l'autre est montée contre terre : il s'agit de bâtiments arasés au niveau des caves. L'altitude des arases, ainsi que les quelques lambeaux de sol observés indiquent que le niveau de la rue existant avant 1840 était environ à la même altitude qu'aujourd'hui, voir même plus haut.

Remarque : pour la numérotation des bâtiments et des vestiges, se référer au plan général (annexe 1) ; pour les descriptions en détail des vestiges, se référer à la liste des unités de terrain (annexe 2).

Bâtiment 1 : maison d'habitation avec cave

Devant la boutique Kookaï (r. Lausanne n° 1), au carrefour des rues médiévales du Grand-Pont, du Rhône et des Vaches, sont apparues les fondations d'un ancien bâtiment au fond de la tranchée : le soubassement des façades ouest (M45) et nord (M47) avec l'angle oriental (distance entre les murs ouest et est 9.50 m). Les deux murs ont le même caractère et délimitent la cave d'un bâtiment, qui s'avancé environ 3 m plus au nord par rapport à l'actuel.

Contre la paroi interne du mur nord, le bord d'un voûtain a été repéré (observé sur une longueur de 0.80 m, diamètre restitué 1.60 m). Il est constitué de dalles ébréchées disposées de chant et liées par un mortier à l'anhydrite rose et sableux (fig. 12). L'*extrados* de la voûte est recouvert d'une chape de mortier horizontale, lissée en surface, qui correspond sans doute au sol du rez-de-chaussée. La face nord de ce voûtain, abîmée par les canalisations, bute contre la paroi nord de la cave. Du côté est, on distingue l'amorce d'un second voûtain, de même facture et de même diamètre, qui doit couvrir l'espace jusque contre la paroi orientale de la cave. Du côté ouest, la distance entre le voûtain observé et le mur de la cave permet de restituer deux voûtains de dimensions identiques. Les vestiges observés dans la tranchée indiquent la présence d'une cave couverte de quatre voûtains soutenus probablement par le solivage du plafond.

La position du bâtiment 1 correspond à celle indiquée sur le plan de 1813 (fig. 4) : les façades nord des bâtiments 1 et 2 semblent en effet être alignées.

Bâtiment 2 : maison d'habitation avec deux caves contiguës

Devant le Bagdad-café (ancien café de Genève, r. de Lausanne n° 3) les vestiges apparus dans la tranchée permettent de situer un deuxième bâtiment, séparé du premier par la rue de la Porte-Neuve (largeur 3.50 m)²⁹. De ce bâtiment 2 ont été repérés : le mur oriental (M35, de part et d'autre de la tranchée) avec l'angle nord (inférieur à 90°) et le mur occidental (M9) ; la distance entre les murs est et ouest mesure 13 mètres. Le mur nord était déjà détruit avant les travaux de 2010.

²⁹ L'ancien revêtement de la rue n'a pas été repéré en raison de la densité des conduites modernes qui ont percé le sous-sol dans ce secteur.

Le mur oriental (M35, épaisseur 0.80 m), bâti contre terre sur la face extérieure et parementé côté intérieur, délimite clairement une cave. Le mur occidental (M9), également un mur de cave, était en revanche à l'origine peu épais (0.40 m). Monté contre terre sur sa face extérieure (ouest), son parement intérieur, rubéfié et fragilisé par un incendie, a cependant été renforcé par un doublage (M36, fig. 13). Le sol de la cave n'a pas été atteint ; il se situe plus bas que le fond de la tranchée.

Les maçonneries apparues à l'intérieur de ce sous-sol appartiennent à des murs de refend et à des équipements de cave. La maçonnerie d'orientation nord-sud (M6) situé à une distance de 8.50 m du mur oriental, semble constituer un mur de refend (hauteur conservée 1.60 m) qui sépare le sous-sol en deux caves distinctes (fig. 14). Parementé sur ses deux faces, l'épaisseur et le mortier de ce mur de refend sont similaires à ceux du mur oriental (M35).

Aménagements de la cave orientale :

Du côté est du mur de refend (M6), les vestiges d'une seule maçonnerie (M26) orientée est-ouest ont été aperçus (fig. 15). Elle montre que la cave orientale était probablement subdivisée.

Aménagements de la cave occidentale :

Contre la face ouest du mur de refend (M6) s'appuient plusieurs maçonneries. Tout au nord, il s'agit d'une maçonnerie en « L » (M7, épaisseur 0.45 m) constituant l'angle sud-est d'un aménagement dont le tronçon sud (longueur 0.50 m) se termine par un piédroit (montant de porte ?). Les parements de cet aménagement portent une finition de type *rasa pietra* ; le sol à l'intérieur est recouvert d'une chape de mortier³⁰. Il s'agit probablement des vestiges d'une armoire maçonnée aménagée dans l'angle de la cave occidentale.

Un peu plus au sud, une deuxième maçonnerie (M27) est apparue dont on a repéré l'angle nord-ouest (longueur du parement nord 1 m) et dont l'élévation extérieure porte une finition grossière de type *rasa pietra* (fig. 15). Il pourrait s'agir des vestiges d'un escalier maçonné montant du sud au nord, et qui permettait d'atteindre le rez-de-chaussée. Au pied du parement nord de ce soubassement, les restes d'un socle maçonné (M28, dimension 90 x 40 cm) de fonction inconnue sont apparus (fig. 15).

Le mur orienté nord-sud (M5, épaisseur 0.40 m, hauteur conservée 1.16 m) repéré dans l'axe médian de la cave est par contre plus récent (fig. 16). Sa face ouest est en effet construite contre un remblai partiel de la cave ; un remblai constitué de dépôts limoneux et matériaux de démolition. Sa face orientale est cependant parementée et porte des traces d'un crépi rose.

La position du bâtiment 2 correspond au bâtiment indiqué sur le plan de 1813 en ce qui concerne les façades nord et est (fig. 4). L'espace qui le sépare du bâtiment 3 et la subdivision du sous-sol en deux caves distinctes coïncide avec le parcellaire de 1840³¹. Selon l'inventaire établi par Lugon et Dubuis, le bâtiment 2 est désigné par les n° G79 (à l'est) et G80 (à l'ouest) ; deux parcelles qui sont mentionnées dès 1610 en tant que maisons d'habitation³². Ce bâtiment 2 sera remplacé par l'immeuble actuel en 1856 (maison Rachor)³³.

Les vestiges au sol témoignent en outre de plusieurs transformations qui ont touché notamment la cave occidentale : le mur ouest (M9) a dû être renforcé (M36) après avoir subi le feu. Ensuite, peut-être après une inondation et un remblai partiel du sous-sol avec des matériaux de démolition, un nouveau mur (M5) est construit pour délimiter la cave dont la surface a été réduite.

Bâtiment 3 : bâtiment sans cave (grange ?)

Sous la place du baromètre (en face de r. Lausanne n° 4), les vestiges d'un bâtiment sans cave ont été découverts. Ils se distinguent par des fondations de faible profondeur constituées de blocs grossiers et montées sur les deux faces contre terre. La fondation du mur nord (M8) a été suivie sur une longueur de 11 m, au bord de la tranchée (fig. 17). L'angle oriental du mur a pu être déterminé grâce au changement brusque des sédiments formant une limite verticale entre le remblai à base de démolition à l'intérieur du bâtiment et le terrain naturel à l'est³⁴ ; l'angle occidental a été restitué à la hauteur du mur perpendiculaire M4 (longueur restituée du mur nord 15 m). Le mur oriental (M4), de même facture que le mur nord, a été observé sur deux tronçons (épaisseur 0.90 m, hauteur conservée 0.80 m). Le tronçon sud se distingue par la présence d'une dalle taillée de calcaire noir

³⁰ Le sol se situe 0.45m au-dessus de la semelle du mur M6 ; le mortier est différent de celui du mur M7.

³¹ DUBUIS, LUGON 1980, fig. 9.

³² DUBUIS, LUGON 1980, 276 - 277, planches VI et VII.

³³ INSA 2003, 16.

³⁴ Limite clairement visible dans le profil sud de la tranchée.

couronnant la fondation. Sa surface polie et la présence de deux creux circulaires (l'un plus marqué que l'autre) indiquent qu'il doit s'agir du seuil d'une porte (fig. 18)³⁵.

Le bâtiment 3 se situe en retrait par rapport au tracé indiqué sur le plan de 1813 en ce qui concerne la façade nord, mais coïncide pour la façade ouest (fig. 4). A l'est, le plan de 1813 n'indique pas le petit passage observé en fouille, mais accentue le décrochement entre les façades nord des bâtiments 2 et 3 qui sont en réalité quasiment alignées. Ce décrochement pourrait signaler la présence d'un couvert adossé contre la façade nord du bâtiment 3.

Le passage qui le sépare des bâtiments 2 et 3 (largeur 3 m) coïncide avec le parcellaire de 1840. Il s'agit probablement d'une impasse menant à l'entrée du bâtiment situé au sud³⁶.

Le bâtiment 3 est mentionné dès le début du XVII^e siècle. Selon le repérage de 1627, il s'agit d'une grange séparée de la maison voisine (G80) par un chemin (*itero intermedio*) et d'une maison (G77) au sud³⁷. Lors de la visite des lieux en 1699, le pêle de maisons comprenant le bâtiment G77 était constitué de granges sur sa face ouest et nord.

Les gravures de 1642 et de 1781-85 montrent cependant une autre situation (fig. 1 et 2). Le bâtiment dessiné à cet endroit possède un volume important : il est doté d'un rez-de-chaussée avec une porte dans la façade occidentale (là, où nous avons repéré le seuil), d'un étage avec des fenêtres et d'un étage de combles. Cet édifice est démoli lors du percement de la rue de Lausanne et remplacé par une place en 1854.

Espace 1 : jardin

A l'ouest du bâtiment 3, la tranchée a recoupé d'abord l'espace d'une voirie relativement large (8.50 m), ensuite l'espace d'un jardin (plan des vestiges : Esp. 1, fig. 4) Les couches observées dans les profils sont constituées ici de graviers, de limons et de terre humique caractéristique des jardins, tandis que les remblais à base de matériaux de démolition, particulièrement épais aux alentours des bâtiments 1 à 3, n'apparaissent plus.

Le bord oriental du jardin est situé à l'emplacement d'un muret apparu en coupe (M34, épaisseur 0.4 m, hauteur conservée 0.4 m) dont les deux faces sont montées contre terre (fig. 19).

Deux tronçons de maçonnerie (M2 et M3) ont en outre été aperçus plus à l'ouest, à une distance de 33 m du muret M34, devant l'actuelle boutique Titzé (r. de Lausanne n° 15). Détruits en grande partie par la tranchée, les deux tronçons appartiennent probablement à un même mur orienté sud-ouest - nord-est monté contre terre sur ses deux faces (fig. 20). Selon le plan de 1813, il s'agit ici soit de la limite nord-occidentale de la parcelle, soit des fondations d'un bâtiment utilitaire.

Espace 2 : jardin

L'autre bord de la ruelle (largeur env. 5 m) qui longeait le jardin Esp. 1 était également délimité par un grand jardin (Esp. 2). La maçonnerie du mur de clôture sud (M1) repérée dans la tranchée est montée sur ses deux faces contre terre (fig. 21). Ce tronçon peut être corrélé avec l'angle sud-ouest du jardin découvert lors des fouilles de la rue des Rempart.

Le tronçon de mur observé en fouille (M1) correspond parfaitement à la limite sud-est du jardin qui s'étendait entre la rue de St-Théodule à l'est, le chemin le long de l'enceinte à l'ouest et les maisons de la rue de Conthey au nord (cf. plan de 1813 fig. 4). Le bâtiment dessiné sur le plan de 1813 dans l'angle sud-est du jardin, probablement un pressoir³⁸, n'a par contre pas été repéré dans la tranchée.

Bâtiment 4 : maison médiane située entre les rues St-Théodule et Supersaxo

Sous le côté ouest de la ruelle de Supersaxo, un ancien mur de façade (M77, épaisseur 0.80 m) a été repéré sur une longueur de plus de 8 m (fig. 22). Son angle sud a été clairement observé dans la tranchée, son angle nord pourrait se situer à la hauteur de la limite actuelle de la parcelle. Ce mur est bâti dans les alluvions de la Sionne du côté est et à vue du côté intérieur (ouest) : des remblais constitués de matériaux de démolition comblent ici une ancienne cave.

L'orientation de cette ancienne façade en saillie et en biais par rapport à l'alignement actuel est parfaitement conforme au relevé de 1813 (fig. 4). A cette époque, la ruelle de Supersaxo était plus

³⁵ Le seuil se situe 0.60 m sous la chaussée actuelle. On ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un remploi.

³⁶ Maison et grange G78. DUBUIS, LUGON 1980, 276 et fig. 9.

³⁷ Selon le positionnement donné par la maison G80. DUBUIS, LUGON 1980, 277.

³⁸ Voir la description du bâtiment P15, dans DUBUIS, LUGON 1980, 288.

étroite qu'aujourd'hui, certaines maisons empiétant sur la voirie. Le tracé de la rue a été modifié dès le percement de la rue de Lausanne avec la reconstruction de la maison au sud (r. de Lausanne n° 6) en 1840, ainsi que des maisons médiane et nord, respectivement en 1908 et en 1907³⁹.

Dans la rue St-Théodule, une maçonnerie d'orientation oblique (M83, épaisseur inconnue), similaire à l'ancienne façade M77, a été observée sur une longueur de 2.5 m (fig. 23). Ce mur est apparu 0.5 m sous le niveau de circulation actuel et est construit contre terre du côté ouest. On ignore si sa face intérieure délimite une cave (la semelle des fondations n'a pas été atteinte).

Ce mur pourrait avoir constitué l'ancienne façade occidentale du bâtiment 4 (s'il s'agissait d'une maison traversante d'une rue à l'autre), ou alors avoir délimité une petite cour.

Bâtiment 5 : maison sud située entre les rues St-Théodule et Supersaxo

A l'extrémité sud de la rue St-Théodule, un escalier (M80, 81, 82) est apparu pris sous la maçonnerie de la façade actuelle. De cet aménagement extérieur sont attestés le seuil de l'entrée délimité par l'amorce d'un piédroit (M81), trois marches maçonnées descendant du nord au sud et le palier inférieur depuis lequel on pouvait sans doute accéder à une cave (fig. 24). Le limon de l'escalier (M82) est construit contre terre sur sa face extérieure montrant qu'il s'agit d'un élément enterré recouvert peut-être par une trappe au niveau de la rue ou par un appentis. Cet escalier donnait sans doute accès à la cave du bâtiment 5 qui s'avancé plus vers le sud que l'Hôtel de la Poste érigé en 1840.

L'altitude du seuil supérieur de l'escalier (513.10) semble indiquer que, à cet endroit, le niveau de la rue St-Théodule se situait avant 1840, environ 0.40 m plus bas qu'aujourd'hui (513.55). Ces escaliers extérieurs donnant accès à un sous-sol ont d'ailleurs été interdits par le règlement de police établi entre 1841 et 1843. Il était en effet défendu d'établir des entrées de caves par des descentes extérieures : « celles qui existent devront être supprimées au fur et à mesure que les circonstances le permettront »⁴⁰. Les exemples d'escalier existant encore dans la vieille ville montrent cependant que cette directive n'a pas été observée strictement.

3.2 Le mur d'enceinte et le mur de contrescarpe

Les découvertes effectuées sous le palais du Gouvernement et la rue des remparts ont permis de proposer une hypothèse assez précise du tracé de l'enceinte occidentale de la ville⁴¹. Les travaux de la rue de Lausanne constituaient une occasion pour y apporter des compléments.

En ce qui concerne le mur d'enceinte, aucune vérification n'a été possible. Une fois de plus, il n'a pas été repéré en sous-sol (fig. 25). Ceci n'a cependant rien de surprenant. En effet, là où le mur aurait dû apparaître, le sous-sol était déjà percé par de nombreuses conduites modernes. D'autre part, nous avons déjà constaté que les fondations du mur étaient de moins en moins profondes vers l'amont de la rue des Remparts et au sud du palais du Gouvernement.

En revanche, le mur de contrescarpe (UT64) a pu clairement être localisé à l'emplacement supposé. D'une largeur comprise entre 0.90 et 1.18 m, il est monté contre terre sur sa face extérieure (ouest) mais à vue du côté du fossé (fig. 26). Comme sous la place des Remparts, deux phases de construction superposées ont été identifiées.

Les remblais du fossé ont été observés sur une profondeur d'environ deux mètres (le fond n'a pas été atteint). Ils ont ici le même aspect que les remblais documentés en 2006, sous la place des Remparts. Il s'agit de matériaux de graviers stériles : le fossé n'a pas servi de dépotoir pour des matériaux de démolition ou des déchets.

³⁹ INSA 2003, 82.

⁴⁰ TSCHOPP 2001, 53 : Art. 109.

⁴¹ ANTONINI 2009.

3.3 Vestiges d'un ancien réseau d'égouts maçonnés

Sous la rue de St-Théodule, plusieurs éléments d'un réseau d'égouts ont été mis en évidence : le canal principal au milieu de la rue (UT79) et deux embranchements latéraux (UT87 et UT85) aménagés sur l'arrière des maisons ayant pignon sur la rue de Conthey. Ces trois conduites sont construites de manière similaire et leur altitude coïncide : ils ont fonctionné certainement ensemble. Le fond du canal est constitué de fines dalles juxtaposées, les parois latérales de murets maçonnés au mortier de chaux. La couverture (probablement des dalles) n'était pas conservée. Elle devait se situer env. 0.35 m au-dessus du fond du canal, au même niveau de la rue (fig. 10).

La canalisation principale (UT79, largeur interne env. 0.35 m) est attestée au niveau de son fond dallé (pente régulière, légèrement inférieure à celle de la rue actuelle), tandis que les murets latéraux ne sont conservés qu'à deux endroits (UT81 et 84). Les restes de mortier collés sur les dalles indiquent néanmoins leur emplacement (fig. 27). Ce canal a ainsi pu être suivi sur une longueur d'au moins vingt mètres. Au nord des deux embranchements latéraux, il était détruit ; au sud, il rejoignait sans doute une conduite transversale.

L'embranchement occidental (UT85, largeur interne 0.33 m), à faible pente, est raccordé avec un léger biais au canal principal (fig. 28). Il était rempli de déchets de cuisine (os et vaisselle) datant du XIX^e ou début du XX^e siècle. Cette conduite est antérieure à l'angle sud-est du bâtiment actuel (r. de Conthey n° 11) et desservait une habitation préexistante démolie en 1913⁴².

L'embranchement oriental (UT87), très inclinée, est raccordé perpendiculairement au canal principal (fig. 29). Sa position coïncide encore aujourd'hui avec la limite entre deux maisons, mais le canal est bouché par la fondation de la façade actuelle.

Un troisième canal (UT48, largeur 0.27 m), de type semblable aux premiers, mais sans dalles au fond, a été observé en outre en périphérie de la vieille médiévale : il perce le mur de contrescarpe et traverse l'emprise de l'ancien fossé remblayé. Son orientation nord-sud est perpendiculaire à la pente (fig. 26).

Le réseau d'égouts observé sous la ruelle de St-Théodule existait déjà avant 1840. Si l'embranchement oriental a été coupé lors de la reconstruction du bâtiment bordant la rue St-Théodule, l'embranchement occidental pourrait avoir été utilisé jusqu'à la mise en fonction des égouts modernes dont le règlement a été adopté en 1903⁴³.

Préalablement, l'ancien règlement de police établi entre 1841 et 1843 stipulait que les divers *cannaux* souterrains de la ville étaient à charge des propriétaires qui les utilisaient et qui avaient l'obligation de les curer à leur frais durant la période entre le 1^{er} et le 30 mars. Dans les dispositions concernant la propreté de la ville, les ouvertures des *cannaux* qui conduisent les eaux d'irrigation au travers les principales rues sont expressément mentionnées : elles doivent toujours rester fermées, surtout dans la rue de Conthey, avec interdiction d'y laver quoi que ce soit. Parmi les *cannaux* du quartier de *Pratifori*, les égouts des maisons n° 153 et n° 154 qui « conduisent dans le canal d'irrigation qui traverse la rue entre les dites maisons »⁴⁴ sont notamment mentionnés. Il s'agit probablement du canal observé sous la rue de St-Théodule.

3.4 Les vestiges de bâtiments déjà disparus avant 1840

Dans ce chapitre sont regroupés les vestiges dont l'orientation et l'emplacement ne correspondent pas aux représentations de la ville du XVII^e au XIX^e siècle. Etant donné qu'il s'agit d'éléments ponctuels, sans liaison entre eux, nous nous limitons ici à les signaler.

Sous le bâtiment 2 (Bât 2)

L'analyse du profil nord de la tranchée a révélé des niveaux d'utilisation qui sont clairement plus

⁴² INSA 2003, 73.

⁴³ INSA 2003, 52.

⁴⁴ TSCHOPP 2001, 113-115 (en particulier le paragraphe f) et 172.

anciens que la construction du bâtiment 2 mentionné dès 1610⁴⁵. Sous les alluvions de la rivière (pendage vers le sud-ouest), dans lesquels les fondations du bâtiment 2 sont implantées, plusieurs niveaux horizontaux ont été aperçus au fond de la tranchée (à une profondeur de 2.20 m sous la chaussée actuelle). Ils sont constitués de pierres, de sables et surtout de fragments de mortier repérés sur une hauteur de 0.40 m (fig. 30).

Sous le bâtiment 3 (Bât 3)

Dans le profil sud de la tranchée, l'angle nord-est (M29) d'une ancienne construction a été observé, dont les faces extérieures sont montées contre terre (fig. 31). Etant donné que son orientation ne semble pas concorder avec celle du bâtiment 3 mentionné dès 1646⁴⁶ : il s'agit probablement d'un bâtiment plus ancien.

Un peu plus à l'ouest, le mur occidental du bâtiment 3 (M4) perce un sol plus ancien constitué d'une chape de terre battue (UT32) étalée sur un radier de pierres (UT33). Ce sol est délimité à l'est et à l'ouest par des murets (M30, respectivement M37, épaisseur 0.4 m) liés à l'argile jaune (fig. 32). La fonction de ce petit bâtiment au sol empierré n'est pas connue.

Un muret d'orientation nord-sud (UT10, hauteur conservée 0.2 m) est en outre apparu dans le profil nord.

Sous la ruelle entre les deux jardins (Esp 1 et Esp 2)

Au nord de la boutique Titzé (r. de Lausanne n° 13), le profil sud de la tranchée a révélé plusieurs niveaux d'utilisation en terre ainsi qu'une épaisse chape de fragments de tuile compactés (UT18, épaisseur 15 cm) recouvrant un radier de pierres posées de chant (UT19) (fig. 33). Ce niveau est clairement plus ancien que les jardins attestés en proximité et dont les niveaux sont nettement plus hauts. Le dégagement de cette structure particulière, d'abord envisagé, n'a pas été poursuivi, car une trentaine de centimètres plus au sud, elle est déjà percée par d'autres canalisations récentes.

Sous le jardin occidental (Esp 2)

Au nord du café de Lausanne (r. de Lausanne n° 21), le mur sud (M66) et les amorces des murs est et ouest (M65) d'un petit édifice ont été découverts (fig. 34). Le sol du local semi enterré se situe environ 1 m sous la chaussée actuelle.

Si le jardin est représenté sur le dessin de Mérian en 1642 (fig. 1), ce local n'y figure pas, ni sur l'une des représentations plus récentes (fig. 2 à 4). Soit il s'agit d'un bâtiment plus ancien, ou pas assez important pour qu'il soit indiqué.

Sous la rue St-Théodule

Dans la partie amont de la rue St-Théodule (entre les embranchements latéraux de l'ancienne canalisation maçonnée et la rue de Conthey), la tranchée est caractérisée par la présence de deux couches compactes, contenant de petits fragments arrondis de céramique romaine (entre autres un petit tesson de céramique sigillée). Ces couches, probablement des dépôts de sédiments érodés en amont, étaient séparées par un niveau (de circulation ?) constitué de quelques pierres alignées (fig. 35)⁴⁷.

⁴⁵ DUBUIS, LUGON 1980.

⁴⁶ DUBUIS, LUGON 1980.

⁴⁷ Niveau de pierres situé à 1.50 m de profondeur par rapport à la rue actuelle.

IV Bibliographie

ANTONINI 2009

A. ANTONINI, « Espace des Remparts, de l'enceinte médiévale à la zone de rencontre ». *Sedunum Nostrum* 80, 2009.

ANTONINI, GIBUT, PACCOLAT 2004

A. ANTONINI, P. GIBUT, O. PACCOLAT (TERA sàrl.), *Place du Midi – Place des Tanneries. Surveillance archéologique en 2003 et 2004*, Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2004.

ANTONINI, GIBUT, GUEX 2007

A. ANTONINI, P. GIBUT, M.-P. GUEX (TERA sàrl.), *Sion, Rue du Rhône. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations en 2004 et 2005*. Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2007.

ANTONINI, GUEX 2008

A. ANTONINI, M.-P. GUEX (TERA sàrl.), *Sion, rue du Grand-Pont. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, d'octobre à décembre 2007 et de février à mai 2008*. Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2008.

ANTONINI, GUEX 2009

A. ANTONINI, M.-P. GUEX (TERA sàrl.), *Sion, Place et rue des Remparts, vestiges médiévaux et romains, fouilles 2006*. Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2009.

CALPINI 1975

Jacques CALPINI, *Sion autrefois*, Sion 1975.

DUBUIS, LUGON 1980

François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Vallesia* XXXV, 127-436.

DUBUIS, LUGON 1985

François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Sion jusqu'au XII^e siècle, Acquis et perspectives », *Vallesia* XL, 1-60.

DE WOLFF 1969

Albert DE WOLFF, « Plans visuels inédits de Sion (XVI^e-XIX^e siècle), *Vallesia* XXIV, 1969, 133-152.

FAVRE 1998

Gilberte FAVRE, *Mémoire de Sion, La vie quotidienne 1850 – 1950*, Sion 1998.

INSA 2003

Catherine RAEMY-BERTHOD, « Sion », *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, IX, 2003, 13-103.

LA PART DU FEU 1988

1788-1988 : Sion : la part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie. Catalogue de l'exposition. Musée cantonales du Valais et Archives communales de Sion. Sion 1988.

TSCHOPP 2001

Patrice TSCHOPP, *La vie quotidienne à Sion au milieu du XIX^e siècle. Le témoignage d'un projet de règlement de police*, Sion 2001.

V Documentation graphique

Crédit des illustrations: bureau TERA Sàrl, Sion, sauf indications contraires.

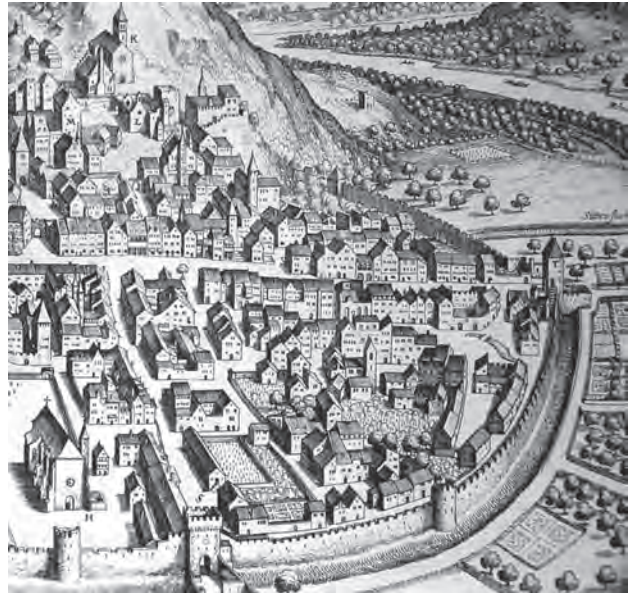


Fig. 1 Sion vers 1642 (extrait). Gravure de Hans Ludolff publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn. Vue vers l'Est.



Fig. 2 Sion vers 1781-85 (extrait). Anonyme (Antoine-Gabriel de Torrenté ?), dessin à la plume rehaussé de lavis (Bourgeoisie de Sion). DE WOLF 1969, 140-141, pl. XIII. Vue vers l'Est.



Fig. 3 Le quartier de la future rue de Lausanne (extrait). Plume et lavis sur papier non daté (entre 1825 et 1830). Recueil de dix-huit dessin d'Antoine-Louis de Torrenté, DE WOLF 1969, 141-144. Vue vers l'Est.



Fig. 4 Sion vers 1813 (extrait). « Direction de Grenoble Plan de Sion et de ses vieux châteaux 1813 », signé et daté par le Capitaine Michaud, lavis sur papier fort (AV, 70 Sion/114). En vert, le tracé de la rue de Lausanne. Plan orienté vers le nord.



Fig. 5 La fonction des bâtiments en 1768 (extrait). En rouge, maisons d'habitation ; en jaune, bâtiments utilitaires (granges, écuries, ...); en vert, surfaces cultivées (selon DUBUIS, LUGON 1980, Pl. XIII). En trait tirés, le tracé de la future rue de Lausanne. Plan orienté vers le nord.



Fig. 6 Sion vers 1859, plan anonyme (Philippe de Torrenté ?), plume et aquarelle sur papier. INSA 2003, fig. 23. Plan orienté vers le nord.

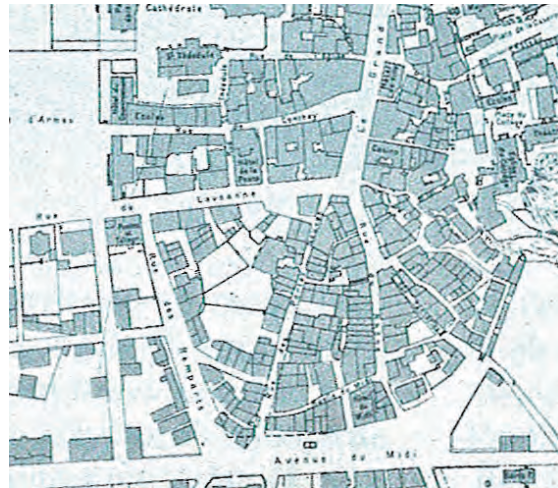


Fig. 7 Plan de la ville de Sion daté de 1900 (extrait). INSA 2003, fig. 37. Plan orienté vers le nord.



Fig. 8 La rue de Lausanne vers 1890. L'éclairage à gaz est déjà installé (1868), mais pas encore l'électricité (1896). La surface de la route est en terre battue, les caniveaux qui longent les trottoirs sont renforcé par un pavage de petits galets. A gauche, derrière l'affiche de la pharmacie, l'Hôtel de la Poste. Le jardin à droite ne disparaît qu'en 1936. FAVRE 1998, 136.



Fig. 9 La rue de Lausanne vers 1920. L'électricité a été installée (1896). A droite, le bâtiment de l'Edilité occupé entre 1891 et 1937 par l'administration fédérale des Postes ; puis, le Café de Lausanne construit en 1858 et le magasin/entrepôt Charles-Marie Bonvin de 1868. CALPINI 1975, 35. Vue vers l'est.

Fig. 10 La rue de Lausanne vers 1925. A gauche, l'Hôtel de la Poste. La rue est maintenant pavée (calcaires gris rectangulaires disposés en diagonale). La rue de St-Théodule (à gauche derrière le coiffeur) est encore pavée avec les anciens boulets du Rhône ; les dalles au centre de la ruelle couvrent probablement l'égout. FAVRE 1998, 142. Vue vers l'est.



Fig. 11 La rue de Lausanne vers 1925. A droite, l'Hôtel de la Poste ; à gauche la colonne météorologique posée en 1890. CALPINI 1975, 36. Vue vers l'ouest.



Fig. 12 Rue de Lausanne. Tranchée au nord de la boutique Kookai (n° 1), profil sud vu de l'est. Sous la pointe du jalon, l'arase de la façade nord du bâtiment 1 ; derrière le jalon, l'un des quatre voûtains de sa cave.





Fig. 13 Rue de Lausanne. Tranchée au nord du Bagdad Café (n° 3), profil sud vu du nord. A droite, le mur ouest (UT9) de la cave occidentale du bâtiment 2. Son parement intérieur, rubéfié par le feu, est renforcé par un mur (UT36) plus récent.

Fig. 14 Rue de Lausanne. Tranchée du collecteur au nord du Bagdad Café (n° 3), profil sud vu du nord. A gauche, le mur ouest (UT6) de la cave orientale du bâtiment 2 contre lequel un aménagement interne (UT7) est appuyé.

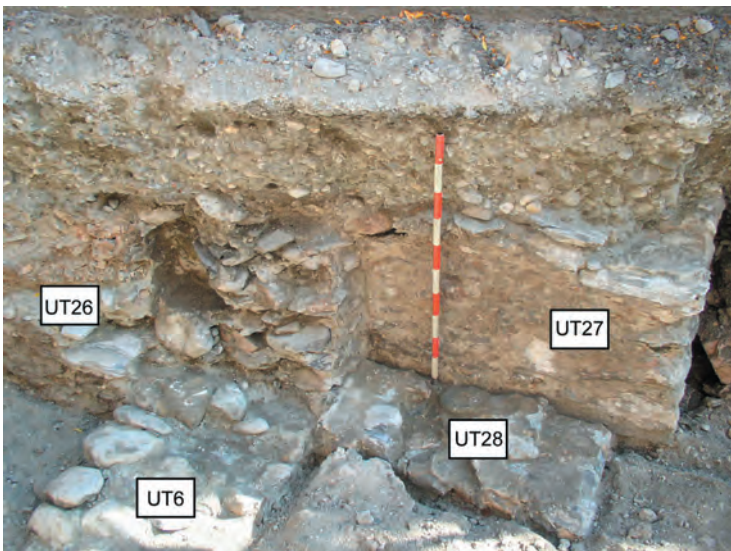


Fig. 15 Rue de Lausanne. Tranchée au nord du Bagdad Café (n° 3), profil sud vu du nord. Le mur (M6) sépare les deux caves du bâtiment 2. A gauche, le mur de refend (M26) de la cave orientale. A droite, le piédroit parementé (M27) qui pourrait correspondre au soubassement d'un escalier et les restes maçonnés (M28) d'un support plus récent.



Fig. 16 Rue de Lausanne. Tranchée du collecteur au nord du Bagdad Café (n° 3), profil sud vu du nord. Mur de refend (M5) monté à droite, contre le remblai partiel de la cave occidentale du bâtiment 2.

Fig. 17 Rue de Lausanne. Tranchée du collecteur au nord de la colonne météorologique, profil nord vu de l'ouest. Sous les conduites modernes, la fondation (M8) de la façade nord du bâtiment 3.

Fig. 18 Rue de Lausanne. Fond de la tranchée au nord de la colonne météorologique, vue de l'ouest. Dalle de seuil recouvrant la fondation (M4), avec les traces de deux crapaudines (cf. flèches).





Fig. 19 Rue de Lausanne. Tranchée au nord-est de la boutique Tichelli (n° 9), profil sud vu du nord. Fondation (M34) correspondant à l'enclos d'un ancien jardin.

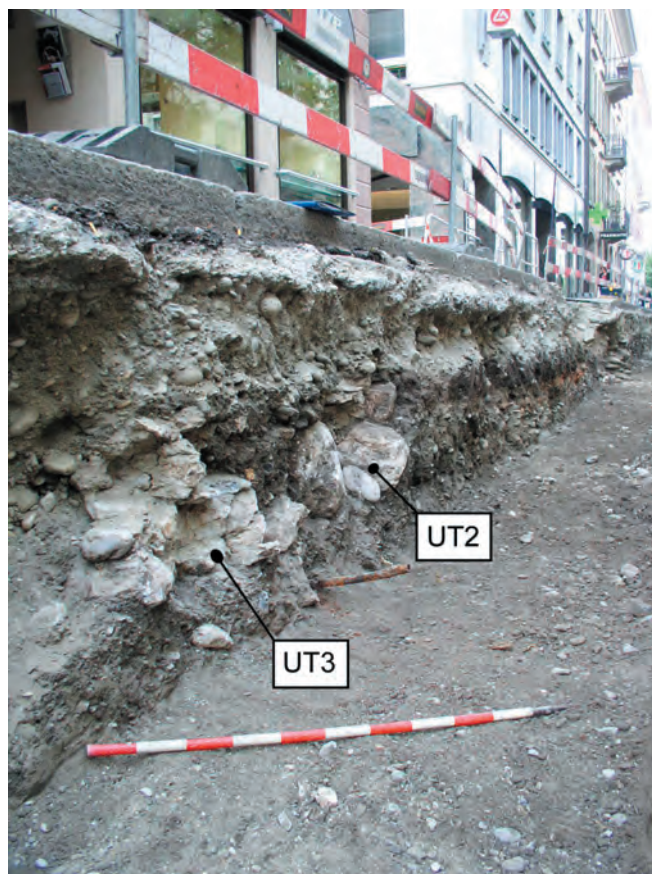


Fig. 20 Rue de Lausanne. Tranchée au nord de la boutique Titzé (n° 13), profil sud vu de l'est. Deux tronçons de maçonnerie (M2 et M3) faisant probablement partie du même mur.



Fig. 21 Rue de Lausanne. Tranchée au nord de la pharmacie (no 15), profil sud vu de l'est. Fondation (M1) constituant jadis à l'enclos d'un jardin.



Fig. 22 Rue Supersaxo, vue depuis le nord. A droite de la tranchée, l'ancienne façade arasée (M77) dont les deux parements sont conservés sur une longueur de 2 mètres.



Fig. 23 Rue St-Théodule. A droite du regard d'égout, les vestiges d'un ancien mur (M83) dont le parement occidental diverge par rapport de la façade du bâtiment actuel.



Fig. 24 Rue St-Théodule. Escalier (M80-82) donnant accès à une cave, vue depuis le sud. Sous la flèche, le limon latéral de l'escalier construit contre terre sur sa face extérieure ; en rouge, les marches et le palier inférieur de l'escalier.



Fig. 25 Rue de Lausanne. Tranchée au nord du bâtiment de l'édilité (n° 23), profil nord vu de l'est. Au fond du profil, les alluvions compactes et argileuses de la Sionne recouvertes par les remblais des conduites modernes. Le mur d'enceinte n'était plus conservé.



Fig. 26 Rue de Lausanne. Tranchée au nord de l'annexe ouest du bâtiment de l'édilité (n° 23), profil sud. A gauche du jalon, le mur de contrescarpe (M64) ; à droite, une canalisation moderne (UT48).



Fig. 27 Rue St-Théodule. Ancienne canalisation au fond dallé (UT9) aménagée au milieu de la rue, vue du nord-ouest. Des restes de mortier indiquent l'emplacement des murets latéraux (tracé en traits tirés).



Fig. 28 Rue St-Théodule. Ancienne canalisation, embranchement latéral ouest (UT85) à faible inclinaison, vue de l'est.



Fig. 29 Rue St-Théodule. Ancienne canalisation, embranchement latéral est (UT87) à forte inclinaison, vue du sud.



Fig. 30 Rue de Lausanne. Tranchée du collecteur au nord du Bagdad Café (n° 3), profil nord. A: sédiment hétérogène contenant des niveaux de graviers et des fragments de mortier (antérieur au XVIIe s.). B: alluvions fines et argileuses de la Sionne. C: graviers d'un chenal. D: alluvions fines argileuses. E: tout-venant moderne de la rue.



Fig. 31 Rue de Lausanne. Tranchée au nord de la colonne météorologique, profil sud. Vue d'un angle maçonné (M29) précédant la construction du bâtiment 3.

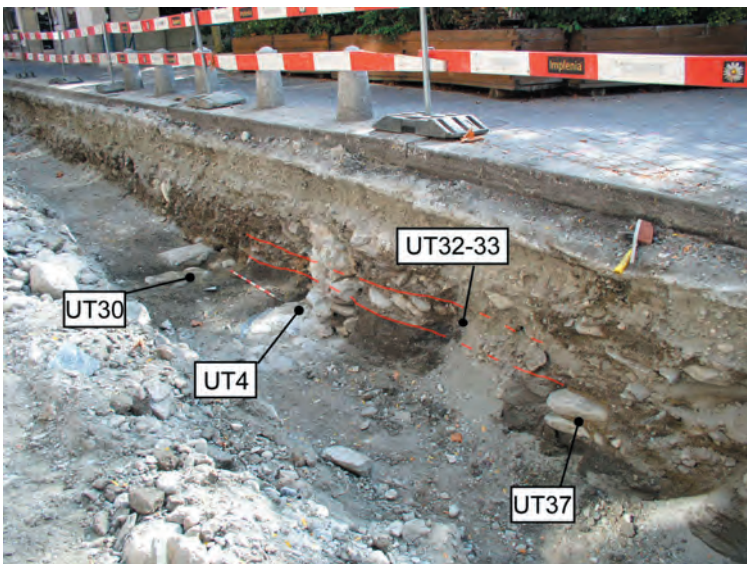


Fig. 32 Rue de Lausanne. Tranchée au nord de la colonne météorologique, profil sud vu du nord-ouest. Les murs liés à l'argile (M30 et M37) délimitent un sol sur radier (UT32 et 33). Ce sol est percé par la fondation (M4) de la façade occidentale du bâtiment 3.



Fig. 33 Rue de Lausanne. Tranchée au nord de la boutique Titzé (n° 13), profil sud vu de l'est.
 A: sol en tuiles compactées (UT18) sur un radier de pierres (UT19). B: remblai de préparation du sol (UT20). C: démolition (UT22). D: graviers de chenal oxydés en surface (UT23). E: alluvions grossières de la Sionne (UT24). F: terre de jardin. G: remblais modernes.



Fig. 34 Rue de Lausanne. Tranchée au nord du Café de Lausanne (n° 21), profil sud vu du nord-est. Mur sud (M66) d'un édifice semi enterré (cave) situé dans le périmètre d'un ancien jardin (Esp.2). Le retour occidental du mur (M65) est encore caché par les remblais.



Fig. 35 Rue St-Théodule. Tranchée située directement en aval de la rue de Conthey. Les sédiments compacts (dépôts d'alluvions ?) contiennent du mobilier d'époque romaine. L'alignement de pierres posées à plat (A) se distingue par la présence de charbon de bois et pourrait correspondre à un niveau de circulation.

VI Annexes

- 1 Plan des vestiges
- 2 Liste des unités de terrain

